

# CERVEAU FŒTAL PATHOLOGIQUE : DE L'IMAGERIE À LA CLINIQUE

Programme DPC médecins : n° 14861500026  
Dr Catherine Garel • Service de radiologie • Hôpital Armand-Trousseau



LES ANOMALIES CÉRÉBRALES  
REPRÉSENTENT 20 À 30 %  
DES ANOMALIES DIAGNOSTIQUÉES  
EN ANTÉ-NATAL.



## Contenu

Cette formation a pour objectif de faire le lien entre l'imagerie prénatale des principales anomalies cérébrales, le conseil donné par des neuropédiatres et la prise en charge post-natale. L'imagerie tient une place importante : échographie de dépistage, apport de l'échographie de diagnostic et de l'IRM. De nombreux cas cliniques sont discutés.

## Méthode HAS suivie

Formation en groupe, présentielle avec une activité d'analyse des pratiques, intégrée à la démarche cognitive, au moment de l'identification des besoins de formation ou de l'évaluation de l'impact de la formation.

## Choisissez bien votre ODPC

Le programme DPC n° 14861500026 « Cerveau fœtal pathologique : de l'imagerie à la clinique » s'inscrit dans les DPC réglementaires et vaut obligation de DPC pour l'année 2016.

## Public visé

Ce DPC concerne plus particulièrement les médecins spécialistes :

- radiodiagnostic et imagerie médicale (06)
- gynécologie médicale (70)
- gynécologie obstétrique (07)
- obstétrique (77)
- gynécologique médicale et obstétrique (79)
- génétique médicale (78)
- pédiatrie (12)
- fœtopathologie
- sages-femmes

## Inscription à retourner

Département de FMC - UPMC  
Boîte courrier 1520  
4 place Jussieu  
75252 Paris Cedex 05

- Contact  
Raïssa Joly : 01 44 27 68 42  
raïssa-carine.joly@upmc.fr  
Malika Achili-Saada : 01 44 27 69 81  
malika.saada@upmc.fr
- Fax : 01 44 27 69 22

## DURÉE

2 jours consécutifs en présentiel

## DATES

Jeudi 14 et vendredi 15 janvier 2016  
de 8 h 30 à 18 h

## LIEU DE LA FORMATION

Hôpital Pitié-Salpêtrière, 75013 Paris

## FINANCEMENT

- **Pour les libéraux :**  
ce DPC est financé par l'OGDPC et chaque participant inscrit au programme DPC percevra une indemnité de l'OGDPC d'un montant de : 690 € pour les médecins et 530 € pour les sages-femmes.
- **Pour les non libéraux (salariés ou hospitaliers) :**  
le coût d'inscription est de 1 145 € pour les médecins et 490 € pour les sages-femmes, à prendre en charge par l'OPCA ou l'employeur.

Nom : ..... Nom de naissance : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse professionnelle : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél prof : ..... Portable : ..... E-mail : .....

N° RPPS : ..... N° ADELI : ..... Spécialité : .....

Statut :  + de 50 % d'activité libérale  salarié/hospitalier  mixte

Pour confirmer ma présence, si je suis libéral :

Je crée mon profil sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)

Je m'inscris en ligne au programme DPC avec le n° 14861500026 (Cerveau fœtal pathologique : de l'imagerie à la clinique)

Je demande la réservation d'une chambre d'hôtel (Hébergement pris en charge par le département de FMC - UPMC si j'habite en région hors Île-de-France)